



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

**ANNULE ET REMPLACE  
 LE PRECEDENT CERTIFICAT**

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

**CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS**

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 200 euros (deux cents euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 1863, SAS en formation dont le siège social sera situé à 20 Grande Rue 70160 Le Val Saint Eloi FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 08/12/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Noé Pierre Grieneisen, la somme de 50 euros ;
- Olivier Eric Donnadiou, la somme de 50 euros ;
- Siloé Alanis Salomé Ordonez, la somme de 50 euros ;
- Théo André Robert Vigezzi, la somme de 50 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 06/06/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **10 DEC. 2025**

**Me Antoine BASSOT**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)